

LOUJNA-TOUNKARANKÉ

Le fil d'actualité

DROITS DES MIGRANTS, ALGÉRIE, CÔTE D'IVOIRE, MALI, MAROC, MAURITANIE, SÉNÉGAL, NIGER, TUNISIE

N°3- MARS 2013

Sur les traces des migrants

CARNET DE ROUTE – AGADEZ– DIRKOU – LIBYE | PAR ALBERT CHAIBOU, ALTERNATIVES ESPACES CITOYENS (AEC)



Le conflit libyen a contraint des centaines de milliers de travailleurs immigrés à retourner dans leurs pays ou à trouver refuge dans les pays voisins. Les nouvelles autorités libyennes encouragées sans doute par les politiques migratoires répressives de leurs alliés européens, se sont lancées dans une véritable chasse aux migrants. Malgré cette répression sauvage et les expulsions en série, des milliers de jeunes fuyant le mal vivre et des travailleurs saisonniers tentent d'entrer ou de retourner en Libye.

Une équipe d'Alternatives est allée sur leurs traces dans le désert du Ténéré au Niger. Avant la parution d'un rapport et un film documentaire dans les mois à venir, Albert Chaibou revient sur ces quelques jours à travers le désert. Lire l'intégralité de l'article paru dans le journal Alternatives (n°405- 17/01/2013) sur www.lacimade.org/loujna-toungaranké

AGADEZ ET DIRKOU, POINTS DE DÉPART ET DE TRANSIT

Couverte de son manteau de brume Agadez nous accueille ce 20 novembre 2012. Nous sommes dans les ruelles tortueuses du vieux quartier. La cité touristique porte les stigmates de la crise sécuritaire au sahel. Les agences de voyage ont pour la plupart mis la clé sous la porte, les hôtels sont vides, les antiquaires fermés. Malgré tout, la ville conserve le charme d'une cité cosmopolite et de carrefour commercial. Chaque année, plus de 60 000 migrants africains y transitent à destination ou en provenance du Maghreb. Ici, la migration, c'est aussi un business. Certains ont trouvé le filon d'accueillir les migrants dans ce qu'ils appellent les «ghettos», habitations dortsirs où les migrants sont souvent entassés, le temps pour les passeurs, d'organiser leur voyage. Des véhicules 4x4 quittent nuitamment Agadez, contournent les barrières et s'enfoncent à tombeau ouvert dans le désert à destination de la Libye. Coincés les uns contre les autres, accrochés à des piquets de bois où

pendent leurs bidons d'eau, ces hommes affrontent stoïques le froid, la chaleur et le vent de poussière. Beaucoup d'entre eux ont été victimes d'accidents ou des bandits armés qui écumant l'axe Agadez-Dirkou-Libye. nous rapporte un habitant de la ville.

D'autres reviennent. De gré ou de force. Selon le secrétaire général du gouvernement d'Agadez, durant la crise libyenne en 2011, plus de 200 000 travailleurs immigrés dont la moitié de nigériens, ont transité par Dirkou. Les refoulés sont transportés à Agadez et logés dans un centre de la Croix Rouge avant d'être acheminés à Niamey où l'Organisation internationale des migrations (OIM) organise leur retour vers leurs pays d'origine. En ce jour, le centre grouillait de monde. Des jeunes, l'air grave, devisent à la devanture. Chacun d'eux a une histoire. Lucas est Camerounais. Il a 29 ans. Après avoir essayé sans succès de se rendre par des voies légales en Europe, il a risqué une autre trajectoire : le Maroc. « J'ai tenté de franchir la barrière trois fois mais je n'ai pu passer » raconte-t-il, décrivant Lire la suite page 2

DANS CE NUMÉRO :

PLEINS FEUX : ALGÉRIE P.4-5
Criminalisation de l'émigration
Incertitude pour les réfugiés maliens
Interview de Rym Aid Sahed,
Rencontre et développement

ACTUALITÉS

Niger, sur la route des migrants P.1-2
Maroc-Mauritanie, migrants P.3
bloqués dans le désert

MOBILISATIONS

Retour sur Migrant'scène 2012 P.6
En route pour le FSM 2013 P.7

Regardez le teaser de cette mission dans le désert du Ténéré

<http://vimeo.com/55679594>

Loujna-Toungaranké pour la protection et l'accès aux droits des migrants

Suivez nous

facebook : [Loujna Toungaranké](https://www.facebook.com/Loujna-Toungaranké)
twitter : [@Projet_loujna](https://twitter.com/Projet_loujna)

www.lacimade.org/loujnatoungaranké

au passage la brutalité de la police marocaine et le racisme dont les migrants noirs font l'objet. Arrêté en Algérie, il a été refoulé au Niger. Yioka, elle, est nigériane. Elle porte son bébé dans les bras. Elle a été refoulée de Libye où elle vivait avec son mari et leurs quatre enfants et travaillait comme femme de ménage. Un jour, elle a été raflée par la police qui l'a assimilée à une prostituée. Elle a été détenue dans un camp pendant six mois, malgré l'intervention de son époux et de son employeur. Et elle a été refoulée. Elle attend désespérée le retour au pays, arrachée brutalement du cadre conjugal, laissant derrière elle son époux et trois enfants. Des milices contrôleraient des camps en Libye, où sont détenus dans des conditions exécrables, des travailleurs d'Afrique subsaharienne. Malgré tout, les candidats à la migration sont nombreux et c'est à partir d'Agadez, que leur périple commence.

AGADECZ-DIRKOU-SEGUÉDINE

Pour se rendre dans ces bleds perdus de cette immensité désertique, il faut se préparer : véhicules 4x4 en bon état, carburant, eau et nourriture en quantité, chauffeurs et guide aguerris. Dès la sortie d'Agadez, nous rencontrons un groupe de très jeunes migrants attendant depuis cinq jours le passeur qui leur a promis de revenir pour les acheminer vers la Libye. Lorsque nous reprenons la route, un épais vent de poussière accompagné d'un air glacial nous envahit. Le désert nous attaque avec ses rigueurs. Après la falaise de Tiguedit, nous atteignons le premier poste militaire. Le terrain est rocaillieux jusqu'à Kori Kantana, deuxième poste. Tous les véhicules - dans les deux sens - observent ici un arrêt pour les contrôles. Deux



Photo Saidou Abdou Hamidou, © AEC (2012)

jeunes en partance pour la Libye ont choisi ce moment pour égayer les voyageurs. Ousmane et Khamed, dit Loulou, sont d'Agadez où ils animaient les soirées avec leur groupe musical «*Ténééré*». Las de ne pas avoir les moyens de s'acheter des instruments de musique, ils ont décidé d'aller chercher du travail en Libye. Loulou a sorti sa guitare et entonne des airs en *Tamajak*, tandis qu'Ousmane tape sur un vieux bidon. Une foule se constitue autour d'eux. Ils adressent un au revoir à tous les jeunes restés au village. Ils sont, avec tous ceux rencontrés sur ces routes, l'exemple d'une jeunesse sans soutien mais consciente de ses atouts et forces, une jeunesse en quête de ses rêves malgré les nombreux obstacles qui se dressent sur son chemin.

Nous arrivons aux environs de 17h30 à ce qu'on appelle ici l'embouchure. La piste devient sablonneuse. Il faut dégonfler les pneus. Ceux qui viennent dans le sens inverse font le contraire. Après une nuit aux portes du désert du Ténééré, nous repartons au petit matin. Sur le chemin, nous dépannons en eau et nourriture, des hommes en panne depuis plusieurs jours. Dans ce no man's land, la solidarité est la chose la mieux partagée. Puis nous atteignons *Le puits de l'espoir*, point d'arrêt pour de nombreux voyageurs. Plusieurs véhicules sont stationnés là. Dans ces étendues de sable où l'eau est une denrée rare, il ne peut qu'apporter «l'espoir». Mais ce puits de 200m, construit en 2003 sur fonds de l'Union européenne et du Canada, a tari. Le hangar de ciment qui le protège sert d'espace de repos et ses murs d'ardoise pour les migrants qui les noircissent de graffitis décrivant leur vie, leur parcours, leurs angoisses. Que de tranches de vie s'étalent dans ce grand carnet de voyage ouvert par des passagers du désert.



Photo Albert Chaibou, AEC (2012)

Nous sommes encore à 300km de Dirkou qui, pour des raisons sécuritaires ferme ses portes aux voyageurs après 18h. Nous nous résignons alors à passer notre seconde nuit dans le désert. Le lendemain, un collier de dunes blondes s'étale devant nous. Le désert nous laisse découvrir sa nudité traversée par endroits par un faisceau de traces de véhicules. Une panne va nous clouer pendant des heures avant d'atteindre Dirkou. Cette oasis érigée en commune en 2004 est un passage presque obligé des migrants venant ou partant en Libye. L'OIM y a installé fin 2009 un «centre de réception des migrants» avec l'appui de la coopération italienne. Selon le responsable, leurs activités traditionnelles sont la sensibilisation sur «l'organisation de la migration» et la prise en charge humanitaire des migrants refoulés. Durant la crise en Libye, le centre s'est aussi occupé des personnes de retour. Selon le responsable, «une migration bien ordonnée est bénéfique pour le migrant et les pays de départ et d'accueil», mais force est de constater que ce centre travaille surtout à décourager la migration dite clandestine. Un appareil diffuse en français et en anglais des images et des témoignages qui, indique-t-il, mettent «l'accent sur les risques liés à la migration clandestine et les opportunités que les pays d'origine offrent en matière d'emplois ». Un discours incongru dans ce centre au milieu du désert qui accueille essentiellement des migrants refoulés et qui trahit les témoignages des migrants rencontrés sur ces routes. À Agadez, Dirkou, Séguédine, tous quittent leur pays parce qu'ils n'ont pas d'emploi. Rien ne les décourage. La preuve est leur résilience à partir, même... au prix de leur vie.

— EN SAVOIR PLUS :

[Lire l'intégralité de l'article](#)

[Voir le mini-film réalisé par AEC](#)

<http://www.alternativeniger.org/>

Migrants bloqués dans le désert

FRONTIÈRE MAROC-MAURITANIE | PAR AMINATA PAGNI, GADEM



Nouadhibou (2009) –
Photo G. de Jacquilot, La Cimade

— EN SAVOIR PLUS :

Article de *La voix de Nouadhibou*,
15/12/2012

Facebook Alecma

Facebook AMDH

www.gadem-asso.org

Un article du journal *La voix de Nouadhibou* annonçait le 15 décembre 2012 la présence de neuf migrants d'origine subsaharienne dans le désert à la frontière entre le Maroc et la Mauritanie. Cette zone est connue sous le nom de «*Kandahar*» car elle est minée. En quelques jours, ces migrants sont passés de neuf à une quarantaine, parmi laquelle des enfants, des femmes dont une enceinte, des personnes gravement malades et des réfugiés. Certains avaient été arrêtés par les autorités marocaines puis refoulés à la frontière mauritanienne, d'autres cherchaient à rentrer dans leur pays d'origine après avoir fait les démarches nécessaires. Tous se sont retrouvés bloqués dans cette zone face au refus de la Mauritanie de les laisser entrer sur son territoire. Soit parce qu'ils n'avaient pas de

visa. Soit parce que ces refoulements –hors de tout cadre légal- par les autorités marocaines se font sans aucune garantie d'admission de ces personnes par la Mauritanie.

L'échange d'informations entre les associations marocaines, mauritaniennes et sénégalaises a permis d'entreprendre différentes démarches au niveau de chaque pays. Les contacts établis par le GADEM, Caritas, le Collectif des communautés subsaharienne au Maroc (CCSM) et l'association lumière sur l'émigration clandestine au Maroc (ALECMA) avec les autorités consulaires des ressortissants souhaitant rentrer dans leur pays et les actions de l'association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH) et du groupe de travail migration et développement (CONGAD, Sénégal) ont permis aux Sénégalais, Burkinabés et Gambiens d'entrer en Mauritanie puis de rentrer chez eux. Mais après trois semaines, il restait encore un Guinéen, une Libérienne et sept Congolais dont deux enfants en bas âge et des réfugiés reconnus au Maroc. Les conditions difficiles dans cette zone conjuguée à la longue attente ont poussés quelques-uns à prendre la part à pied dans le désert sans orientation et au risque de leur vie, plutôt que de rester dans cette incertitude angoissante. Diverses démarches ont été engagées pour la réadmission au Maroc de ces personnes dont certaines sont protégées par la loi marocaine contre le refoulement notamment les mineurs et les réfugiés. Mais les associations ont été confrontées au silence des autorités et au refus de coopération des autorités consulaires et du HCR de Rabat, qui a fait connaître les limites de son mandat et son incapacité à intervenir dans cette zone. Ces personnes toujours bloquées début janvier ont été assistées par Caritas Nouadhibou jusqu'à ce que le contact soit perdu. Les Congolais sont encore à ce jour bloqués là-bas. Cette pratique n'était plus connue des associations depuis longtemps et semble redevenir courante. Le GADEM a de nouveau été informé par l'ALECMA de refoulements vers cette frontière depuis Marrakech. Puis mi-mars de nouveaux bus de migrants interpellés à Rabat se dirigeaient vers cette frontière. Cette situation interpelle les associations au Maroc et en Mauritanie, au regard de la dangerosité de la zone. Cette pratique n'entre dans aucun cadre légal marocain et met très sérieusement la vie de personne en péril. ■

BRÈVES

• **TUNISIE, MOBILISATION DES RÉFUGIÉS DE CHOUCHA :** FACE À LA VOLONTÉ ANNONCÉE DU HCR DE FERMER LE CAMP DE RÉFUGIÉS DE CHOUCHA À LA FRONTIÈRE LIBYENNE D'ICI JUIN 2013, DES DÉBOUTÉS DE LEUR DEMANDE D'ASILE SE SONT MOBILISÉS À TUNIS AFIN DE REVENDIQUER DES SOLUTIONS À LEUR SITUATION. BIEN QU'ILS BÉNÉFICIENT ENCORE DE LA POSSIBILITÉ DE RESTER DANS LE CAMPS ET DE CERTAINES AIDES (NOTAMMENT MÉDICALES), L'ASSISTANCE DU HCR DONT IL BÉNÉFICIAIT A ÉTÉ RÉDUITE AFIN DE LEUR SIGNIFIER QU'ILS NE DEVAIENT PAS RESTER. ILS NE REÇOIVENT PAR EXEMPLE PLUS D'AIDE ALIMENTAIRE NI DE LA POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER DANS LE CAMP. ILS SONT ENVIRON 200 DANS CETTE SITUATION. SANS STATUT JURIDIQUE. TOUTES CES PERSONNES EXPRIMENT L'IMPOSSIBILITÉ DE RETOUR DANS LEUR PAYS D'ORIGINE, SEULE SOLUTION PROPOSÉE PAR LE HCR. D'AUTRES, RÉFUGIÉS RECONNUS PAR LE HCR, NE BÉNÉFICIERONT PAS DE RÉINSTALLATION DANS UN AUTRE PAYS. ESTIMÉ PAR LE HCR A ENVIRON 300 OU 400 PERSONNES, DE NOMBREUSES INTERROGATIONS SUBSISTENT AUSSI SUR LEUR SORT TANDIS QUE LA TUNISIE NE DISPOSENT PAS DE LÉGISLATION SUR LE DROIT D'ASILE. ■

— EN SAVOIR PLUS :

Choucha, dos au mur, les réfugiés manifestent à Tunis, Communiqué, 30/01/2013

Quel avenir pour les réfugiés bloqués en Tunisie ? Radio Kalima, 12/12/12

www.ftdes.net

LES MEMBRES DE LOUJNA-TOUNKARANKÉ

— AEC (Alternatives espaces citoyens), Niger, www.alternativeniger.org — AME (Association malienne des expulsés), www.expulsesmaliens.info — AMDH, Association mauritanienne des droits de l'homme, www.amdhrim.org — ANDDH (Association nigérienne des droits de l'homme), www.anddh-niger.org — ARACEM (Association des refoulés d'Afrique centrale au Mali), aracem.canalblog.com — Caritas Gao (Mali) — Caritas Maroc — Caritas Nouadhibou, Mauritanie, www.misndb.net — La Cimade (France), www.lacimade.org — FTDES (Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux), www.ftdes.net — GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants), Maroc, www.gadem-asso.org — GTMD (Groupe migration et développement du Congad), Sénégal, www.congad.sn — PARI (Point d'accueil pour les réfugiés et immigrés), Sénégal — Rencontre et développement, Algérie

ALGÉRIE

Avec plus d'un million de ressortissants à l'étranger, l'Algérie est un important pays d'émigration. Une partie des émigrants, ceux qu'on appelle les « *harraga* » (les brûleurs), tentent de traverser la Méditerranée pour rejoindre les côtes européennes au péril de leur vie. L'Algérie est également un pays de transit et, avec un fort besoin en main d'œuvre dans certains secteurs, un pays de destination. Pourtant, les migrants, qui font face à la quasi-impossibilité d'obtenir une régularisation de leur séjour, continuent d'être arrêtés et refoulés aux frontières terrestres du Sud du pays. Les réfugiés reconnus par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ne parviennent pas non plus à obtenir de carte de séjour. En 2008, l'Algérie a initié une réforme législative très répressive concernant à la fois les étrangers sur son territoire et les nationaux tentant de quitter « irrégulièrement » l'Algérie.

Criminalisation de la *harga*

QUEL TEXTE POUR QUELS OBJECTIFS | PAR ME KOUCEILA ZERGUINE, LADDH, ANNABA

Lire l'intégralité de l'article sur www.famonde.com/note/3952



« Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »

Déclaration universelle des droits de l'homme (article 13)

Quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi du 25 février 2009 ^[1] modifiant le code pénal algérien afin de criminaliser l'immigration dite clandestine, la *harga* (art.175 bis), l'heure est venue de tirer les premières conclusions. Depuis 2005, le nombre de candidats à cette traversée interdite est, aux yeux des dirigeants des deux rives, inquiétant. Pour y « remédier », le législateur algérien a abouti à un choix tyrannique, consistant à criminaliser la *harga*. En 2008, il avait déjà promulgué une loi sur l'entrée et le séjour des étrangers d'une teneur très répressive. Pourquoi ces législations ? La question mérite d'être posée, sachant que les pays du

Maghreb ont conclu ces dernières années des accords qui ont pour objectif plus ou moins affiché l'externalisation du contrôle des frontières de l'Europe. On peut tout autant s'interroger sur la volonté des décideurs algériens d'en finir avec ce dossier qui vient démasquer le discours officiel d'un pays où « tout va bien ». Sinon comment expliquer en parallèle, le désintérêt des autorités pour le sort des *harraga* disparus en mer ? Cette loi révisant le code pénal, punit d'un « emprisonnement de deux à six mois et d'une amende de 20.000 à 60.000 dinars » toute personne qui quitte le territoire national d'une façon illicite », c'est-à-dire en utilisant un « moyen frauduleux » ou « en empruntant des lieux de passage autres que les postes frontaliers ». Un article qui suscite de nombreuses interrogations, ne serait-ce que sur son champ d'application : à partir de quel moment une embarcation dans les eaux nationales peut-elle être considérée comme quittant le territoire illégalement ? La pratique montre aussi que les *harraga* sont souvent poursuivis pour un autre chef d'inculpation lorsqu'ils détiennent, au moment de leur arrestation, de l'argent en devises étrangères qui n'a pas été acquise « auprès des intermédiaires agréés ou autorisés par la Banque d'Algérie », comme le prévoit la législation. Les peines encourues peuvent atteindre sept ans de prison et/ou une amende d'un montant au moins égal au double de la somme concernée. Nous constatons que les peines de prison ferme – pour ces deux chefs d'inculpation – sont rares, probablement par crainte de la réaction des familles. Pour l'heure, il est impératif de revendiquer carrément l'abolition de l'article de « LA HONTE »

— EN SAVOIR PLUS :

La tragédie des *harraga* disparus, Portrait de Kamel Belabed, Causes communes n°64, 2010

Fiche pays Algérie, La Cimade

Migration et asile dans les pays du Maghreb, REMDH

[1] Loi n°09-01. Publiée au JORA n°15 du 8/03/ 2009

[2] Loi 08 -11 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers en Algérie

INCERTITUDES QUANT AU SORT DES RÉFUGIÉS MALIENS

Frontière Mali-Algérie

La crise au Mali depuis mars 2012 et plus récemment l'intervention armée de la France, ont entraîné, selon le HCR, le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur du pays de plus de 400 000 personnes. Par peur du repli de *djihadistes* sur son territoire, l'Algérie a fermé ses frontières en janvier. Bien qu'elle ait garanti que les réfugiés maliens pourraient pénétrer sur son territoire, les craintes demeurent face au manque cruel d'information. Tandis que le HCR a ouvert des camps au Niger et en Mauritanie pour accueillir les réfugiés maliens, leur nombre officiel en Algérie demeure inconnu. Selon des articles de la presse algérienne, les réfugiés maliens ne seraient pas formellement accueillis et enregistrés dans le sud algérien. Dispensés de visa, ils pourraient entrer sur le territoire mais seraient considérés comme « clandestins » à l'expiration du délai de 90 jours suivant leur entrée. Toujours selon la presse, certains seraient accueillis par des familles dans le sud algérien, d'autres recevraient à Tamanrasset l'aide du Croissant rouge. Mais selon les déclarations d'un membre de l'organisation dans la presse, il n'est pas possible de connaître leur nombre « puisqu'ils sont ici de manière clandestine » ! Le gouvernement algérien récemment auditionné par le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale suite à la remise de son rapport périodique, a déclaré qu'un « certain nombre sont installés dans un camp dans lequel un délégué du HCR a pu effectuer une visite. »

— EN SAVOIR PLUS :

Portail de partage de l'information, UNHCR, Opération au Mali

Le CERD examine le rapport de l'Algérie, OHCHR, 14/02/2013

Tamanrasset, près de 110 réfugiés maliens attendent des secours, Liberté, 25/02/2013

— EN SAVOIR PLUS SUR LE CONFLIT AU MALI :

Mali, Crisis in the command, Africa confidential, 15/02/2013

Interview de Rym Ait Sahed,



RENCONTRE ET DÉVELOPPEMENT, ALGER

Propos recueillis par Anne Sophie Wender, La Cimade, novembre 2012

Rym Ait Sayed est salariée de Rencontre et développement qui, depuis de nombreuses années, vient en aide aux migrants à Alger. Dans le cadre d'un échange entre son association et Caritas Maroc, elle a passé en novembre dernier 15 jours à Rabat. Elle revient ici sur la situation des migrants à Alger, les actions mises en œuvre pour les accompagner et son séjour au Maroc.

QUELS SONT LES PROBLÈMES PRINCIPAUX DES MIGRANTS EN ALGÉRIE ?

À Alger, les migrants rencontrent de grandes difficultés à se loger. Les loyers sont chers et les bailleurs demandent plusieurs mois d'avance. Certains vivent dans des baraquements, des maisons en construction. Ils sont aussi victimes d'exploitation dans le travail, accrue quand leur situation administrative est irrégulière. Les parents sans papier ne parviennent pas à faire scolariser leurs enfants dans les écoles publiques pour diverses raisons : refus des écoles, problèmes de langue car ils ne sont généralement pas arabophones, mais aussi leurs propres craintes et leur situation sociale qui joue sur la stabilité des familles et donc sur la possibilité de scolariser les enfants. Enfin, un des problèmes majeurs demeure qu'ils risquent à tout moment d'être arrêtés et refoulés aux frontières sud, même si nous constatons depuis l'éclatement du conflit au nord Mali une diminution des arrestations.

COMMENT R&D VIENT EN AIDE AUX MIGRANTS ?

Nous nous décrivons souvent comme une «station-service» sur la route des migrants. En général, c'est le bouche à oreille qui nous fait connaître. Nous essayons d'aider à hauteur de nos moyens et des besoins. Parfois du lait pour les bébés, un soutien ponctuel au logement ou encore des vêtements collectés auprès des habitants du quartier. Nous aidons financièrement et administrativement à scolariser les enfants de migrants sans papier dans des écoles

privées puisque l'accès au public est encore impossible. Nous constatons que la scolarisation contribue aussi à améliorer la situation sociale des familles qui ont plus de temps pour trouver et exercer un emploi. Parfois, nous soutenons des adolescents pour des formations professionnelles et nous espérons ouvrir des cours d'alphabétisation. Au niveau médical, nous aidons au paiement de certains médicaments prescrits et accompagnons ceux qui ne savent pas que l'accès aux soins en Algérie est gratuit. On aide aussi au retour volontaire ceux qui expriment ce besoin. Ils rentrent par la route, par étape auprès de nos relais dans les pays voisins.

QUEL EST VOTRE RÔLE À R&D ?

Nous sommes une petite équipe et nous nous retrouvons souvent à faire un peu de tout ! Je m'occupe surtout de la scolarisation, mais il m'arrive aussi d'accompagner des migrants à l'hôpital. Lorsque j'ai commencé à R&D, j'ai découvert une réalité qui jusqu'à présent m'échappait ; des parcours de vie douloureux et en même temps le courage, la force et la dignité de ces personnes dans des conditions extrêmement difficiles. Certaines rencontres m'ont particulièrement touchée. Des liens forts se nouent parfois avec les personnes que nous accompagnons. Je me suis liée d'amitié avec une jeune femme ivoirienne qui est arrivée en Algérie après un parcours traumatisant et dont la force déployée pour vaincre ces épreuves m'a impressionné. Aujourd'hui, même si la vie

est encore souvent difficile et qu'elle n'oubliera pas son passé, elle s'est reconstruite. Pour moi, notre travail, c'est aussi cela. Des belles rencontres qui vont bien au-delà de l'assistance. Désormais, son histoire fait aussi partie de la mienne.

SUITE À VOTRE SÉJOUR AU MAROC, QUELS CONSTATS TIREZ-VOUS PAR RAPPORT À LA SITUATION EN ALGÉRIE ?

Je pensais que la situation des migrants était meilleure au Maroc. C'est souvent ce que pensent les migrants que nous recevons à Alger, et les associations d'aide aux migrants y sont beaucoup plus nombreuses. Mais en discutant avec des migrants qui étaient auparavant en Algérie, je me rends compte que c'est aussi compliqué. Certains disent qu'au moins ils parvenaient à trouver du travail en Algérie, ce qui semble plus difficile au Maroc. |

— EN SAVOIR PLUS :

Consulter la page Facebook de R&D

UNE STATION-SERVICE SUR LA ROUTE DES MIGRANTS

Par Jan Heuft, Président de Rencontre et développement

Rencontre et développement se définit avant tout comme un lieu d'accueil, d'écoute et de conseil pour toutes les personnes qui en sentent le besoin. Ce ne sont certes pas des objectifs aisés, cela demande le sourire, la patience, et le respect de la personne accueillie qui elle-même, par les circonstances de la vie, peut nous approcher parfois d'une manière rude. Souvent nous nous sentons démunis devant l'immensité et la complexité du problème posé. Parmi, les personnes accueillies, de nombreux migrants auxquelles l'association tente d'apporter un peu de réconfort et une assistance sociale et médicale. Actuellement, R&D est particulièrement inquiète de la situation des migrants pris en tenaille entre le sud de l'Algérie et le nord du Mali, l'Algérie tendant face au contexte sécuritaire à fermer le plus hermétiquement ses frontières.

www.africamission-mafr.org/heuft_flash06.htm

BRÈVES

DANS UN COMMUNIQUÉ DU 16 FÉVRIER, LE SNAPAP DÉNONCE LE SORT DE DEUX MALIENNES INTERPELLÉES À ORAN, ET CONDAMNÉES POUR MIGRATION « CLANDESTINE » PUIS LIBÉRÉES AVEC UN ORDRE À QUITTER LE TERRITOIRE DANS LES 15 JOURS... ALORS MÊME QUE LA FRONTIÈRE ENTRE LE MALI ET L'ALGÉRIE EST FERMÉE DEPUIS JANVIER. MAIS C'EST AUSSI LES CONDITIONS DE LEUR LIBÉRATION ET SES CONSÉQUENCES QUE L'ORGANISATION SYNDICALE DÉNONCE. LIBÉRÉES, ELLES SONT EN EFFET RECONDUITES À UNE HEURE TARDIVE DANS LEUR QUARTIER, RÉPUTÉ COMME TRÈS DIFFICILE (À TEL POINT QUE LA POLICE ELLE-MÊME N'Y PÉNÉTRAIT PAS EN PLEIN JOUR). EN TERMINANT LE CHEMIN À PIED, ELLES ONT ÉTÉ AGRESSÉES PAR TROIS INDIVIDUS ARMÉS DE COUTEAUX QUI, APRÈS LES AVOIR DÉPOUILLÉES, ONT TENTÉ D'ABUSER D'ELLES. UNE DES FEMMES PARVIENDRA À S'ENFUIR ET À OBTENIR DE L'AIDE D'UN HABITANT QUI LIBÉRERA LA SECONDE VICTIME. LES PRÉSUMÉS AGRESSEURS ONT FINALEMENT ÉTÉ INTERPELLÉS.

— EN SAVOIR PLUS :

Communiqué SNAPAP, syndicat national autonome des personnels de l'administration publique.



Retour sur Migrant'scène 2012

RABAT ET NOUAKCHOTT

MIGRANT'SCÈNE RABAT, RÉCIT DE DEUX MILITANTES DE LA CIMADE

| PAR MARINA PICCIOTTO (MP) ET MARINETTE SCHMITT (MS), LA CIMADE

MP : « Bénévoles de La Cimade, nous organisons le Festival Migrant'scène en France dans nos régions et nous sommes allées à Rabat pour découvrir celui organisé par le **GADEM** et **DABATEATR**. Migrant'scène Rabat se veut un lieu d'échange et de réflexion sur les migrations, l'interculturalité et la situation spécifique du Maroc en tant que pays de départ, de transit et de destination. Cette année, le contexte était marqué par une répression croissante envers les migrants : violations des droits, arrestations, intimidations visant les associations de migrants. Le coordinateur du Conseil des migrants subsahariens au Maroc (CMSM), Camara Laye était alors en détention depuis le 20 octobre. "Ce climat a considérablement limité la participation des migrants", expliquent au public le GADEM et DABATEATR. Loin d'un simple discours théorique, ce contexte est revenu sans cesse dans les débats de la semaine. (...)

Nous sommes arrivées à Rabat dans la soirée du mardi et avons immédiatement rejoint le festival pour assister à la fin des débats. Avec d'autres spectateurs, nous terminons ensuite la soirée à un concert du groupe **The Minority Globe** qui avait ouvert le festival la veille. »

MS : « Le lendemain soir, la restitution des ateliers multimédias animés par la photographe **Leila Alaoui** se poursuit. Dans le noir, témoignages de personnes en migrations.

MP : « Je fixe l'écran vide qui me fait mal aux yeux et j'ai mal à l'estomac... Récits de voyage dans le désert, soif, faim, viols... Ces voix me fouettent. "Les femmes qui témoignent n'ont pas voulu venir par peur de se faire arrêter", explique un représentant d'une association de migrants. Dans une des vidéos, une jeune femme interroge des dames marocaines ou subsahariennes sur ce qu'elles pensent des Marocains et des Subsahariens. "Y en a des gentils et des pas gentils". Rires dans la salle. "Nos enfants partent aussi et on veut qu'ils soient bien accueillis. Donc on doit bien accueillir les Subsahariens chez nous ! ".

MS : « Dans la salle, on sent que certaines personnes découvrent ces situations pour la première fois. Les témoignages plongent le public dans une dure réalité, mais réalisent l'exploit de ne jamais tomber dans le misérabilisme (...). Jeudi, Walid Fella, militant et

réalisateur tunisien, a présenté son court métrage **Visa de retour** qui relate le vécu des Tunisiens qui, après la révolution, se sont sentis enfin libres de quitter leur pays. »

MP : « Il ouvre la soirée d'une manière insolite, guitare à la main, il entonne une chanson tunisienne dont la mélodie mélancolique me touche. Durant la projection, j'ai l'impression de revoir les visages des Tunisiens que j'avais rencontrés à Lampedusa. Cette fois ils sont à Zarzis, en Tunisie. Ils sont revenus et attendent encore les sous promis par un programme de retour volontaire pour monter leur projet. Puis ce sont les familles, les mamans de ceux qui ne sont pas rentrés et qui ne retourneront jamais. Le film raconte le cas du **Liberté 302**, nom d'un bateau de la garde tunisienne qui a percuté une embarcation de migrants, provoquant morts et disparus. Je suis bouleversée en reconnaissant un des jeunes qui témoigne. »

MS : « Le court-métrage est suivi d'une présentation de **Boats 4 people**, par Nicanor Haon, coordinateur du réseau. Cette flottille de solidarité a parcouru la Méditerranée pour dénoncer l'hécatombe dans ces eaux en 2011. Face aux trop nombreux naufrages, au silence des pays européens qui s'enferment dans leur refus d'accueillir, aux politiques répressives qui criminalisent les migrations, des associations revendiquent une Méditerranée solidaire. »

MS : « À la fin du débat, Walid Fella reprend sa guitare et avec d'autres artistes, rend hommage au coordinateur du CMSM détenu, avec une chanson de sa composition : "Libérez Camara". Le festival s'est conclu par **Maline elblad**, le nouveau concept de DABATEATR : il s'agit d'une soirée théâtre, composée de plusieurs scénettes dont les textes sont élaborés en atelier d'écriture en s'inspirant du domaine d'activité d'une association, ici le GADEM et les migrations. Les trois tableaux sont joués en français et en arabe (avec une traduction en français projetée sur un mur). Les acteurs, professionnels et amateurs, sont marocains et subsahariens. La salle est pleine à craquer, des gens sont assis par terre, d'autres n'ont pu rentrer, faute de place. Le racisme, thème prédominant de cette pièce est aussi au cœur des échanges entre les comédiens et la salle. »

MP : « Ce festival répond aux ambitions qu'il s'est fixé. Dès notre arrivée, j'ai pu sentir cette mixité tant annoncée, la voir, l'entendre. Mixité des regards, des formes expressives et artistiques, d'opinions et de sensations. De la lourdeur des témoignages à l'esprit détendu et convivial, de la démarche militante à la démarche artistique, des débats techniques aux échanges informels. Du cri de l'injustice au chant festif. »

PREMIER MIGRANT'SCÈNE NOUAKCHOTT

Organisé par l'Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH) et la Maison des cinéastes de Nouakchott

L'Association mauritanienne des droits de l'homme (AMDH) et la Maison des cinéastes de Nouakchott ont organisé fin décembre 2012 la première édition du festival Migrant'scène en Mauritanie. *En attendant le bonheur*, un film d'Abderrahmane Sissako a été diffusé. Ce film, qui a obtenu en 2002 le prix de la critique internationale au Festival de Cannes, décrit l'attente à Nouadhibou d'Abdellah, jeune malien, où il retrouve sa mère tandis qu'il attend son départ vers l'Europe. À l'issue de la projection, une conférence et un débat. Me Fatima Mbaye, Présidente de l'AMDH rappellera que « la migration est un droit unique à partager d'autres horizons, d'autres différences ». « Nous voulons sensibiliser la population mauritanienne sur la xénophobie, l'immigration et rappeler à l'État so



— EN SAVOIR PLUS :

Migrant'scène : l'AMDH et la maison des cinéastes organisent la première édition, kassataya.com, 31/12/2012

Les États ont aussi le devoir de protéger les migrants, *L'authentique*, 03/01/2013

En route pour le Forum social mondial 2013



عالم آخر ممكن
تونس آخره ممكنة

Dignity Dignité Dignidad الكرامة
www.fsm2013.org

PRÉSENTATION ET PROGRAMME

Extrait du site : www.fsm2013.org

POURQUOI LE FSM EN TUNISIE ?

Un des principaux facteurs de la tenue de ce FSM en Tunisie n'est autre que le déclenchement par le peuple tunisien de sa révolution. Ce dernier, ainsi que les autres peuples arabes en quête de dignité et de liberté se sont faits entendre au FSM 2011 de Dakar par les mouvements sociaux du monde entier qui ont voulu comprendre ces dynamiques historiques et leur extraordinaire retentissement et manifester leur solidarité avec ces peuples. (...) Ce FSM survient à un moment où le monde connaît une crise profonde, économique, sociale, politique et écologique. Il s'attèlera donc à mieux comprendre l'élan apporté par les révolutions arabes et à en mesurer les défis, et à repenser des alternatives pour reconstruire justice et solidarité dans le monde et préserver la planète.

AXES THÉMATIQUES

Parmi les **11 axes thématiques**, un approfondissement radical des processus révolutionnaires et de décolonisation au sud et au nord (axe 1) mais aussi la liberté de circulation et d'établissement de toutes et tous (axe 5).

— EN SAVOIR PLUS :

[Les enjeux du FSM 2013](#), par G. Massiah

PROGRAMME :

- **26 MARS** : MARCHE ET OUVERTURE
- **27 MARS** : RÉVOLUTION ET NOUVEAUX ACTEURS
- **28 MARS** : ACTIVITÉS AUTO-GÉRÉES
- **29 MARS** : ACTIVITÉS AUTO-ORGANISÉES ET ASSEMBLÉES DE CONVERGENCE
- **30 MARS** : ASSEMBLÉE DES ASSEMBLÉES CLOTURE ET MARCHE DE SOLIDARITÉ AVEC LE

Suivez nous

facebook : [Loujna Tounkaranké](#)
twitter : [@Projet_loujna](#)

www.lacimade.org/loujnatoukaranke

Loujna-Toukaranké est soutenu par :



| EKIR | UEPEAL

Assemblée des migrations

APPEL À L'ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE DES MOUVEMENTS DE MIGRANTS ET DES ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ (EXTRAITS)

Le droit à quitter son propre pays reconnu par la DUDH est de plus en plus remis en cause. Les contrôles migratoires ont atteint un haut degré de raffinement technologique et de cruauté : les migrants sont refoulés, enfermés, d'autres disparaissent avant même d'arriver. Cette politique est devenue une véritable « guerre aux migrants » au détriment du respect des droits fondamentaux et des coûts humains, sociaux et économiques énormes. Face à ce contexte, les migrants et les mouvements de solidarité tentent de résister et de réagir. (...) Diverses initiatives ont commencé, comme la **Charte mondiale des migrants** et **l'appel pour le 18 décembre comme Journée mondiale de mobilisation**. (...) Ces étapes (...) nous amènent à nous questionner sur l'opportunité d'avancer vers un mouvement mondial des migrants et des associations de solidarité. (...) Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de résister : il est plus que jamais nécessaire de

lutter, proposer, oser et créer. Pour ce faire, nous suggérons l'organisation d'une Assemblée de mouvements de migrants et associations de solidarité dans l'espace mondial des migrations. (...) Elle sera un moment de convergence, d'action et d'intelligence collective dépassant le cadre de l'expertise traditionnelle visant à produire des propositions et des éléments de consensus nouveaux. (...) Elle aura pour objectif de renforcer les actions des différents acteurs pour renforcer la lutte pour la reconnaissance des droits des migrants au niveau mondial. (...) Nous appelons toutes les organisations participant au FSM à signer cet appel et participer à cette Assemblée dans la perspective de construire tous ensemble un mouvement mondial de migrants.

— POUR SOUSCRIRE À L'APPEL :

amm.fsm2013@gmail.com

— LIRE L'ENSEMBLE DE L'APPEL :

<http://www.fsm2013.org/fr/node/5454>

LOUJNA-TOUNKARANKÉ AU FSM : Les associations membres organiseront un atelier sur la libre circulation dans l'espace CEDEAO et interviendront dans divers ateliers sur les migrations, notamment à un atelier sur la campagne FRONTXIT initiée par Migreurop visant à faire connaître l'agence Frontex et les violations des droits qu'elle engendre.

— EN SAVOIR PLUS : [Pleins feux sur la liberté de circulation dans la CEDEAO](#), Fil d'actualité n°2

RETOUR DU FORUM SOCIAL MONDIAL SUR LES MIGRANTS (FSMM) |

Par A. Mbow (AMDH), M-D. Aguilon (La Cimade) et C. Vanderstappen (CNCD)

La 5^{ème} édition du FSMM s'est déroulée en novembre 2012 à Manille, Philippines, avec pour thèmes : mobilité, droits et modèles globaux, à la recherche d'alternatives. En 2010, lors de l'édition précédente, la thématique des travailleurs migrants et plus spécifiquement celle des travailleuses domestiques s'était imposée comme dorénavant incontournable. (...) Un second thème a prédominé : celui de l'impact des changements climatiques sur la mobilité. (...) Parmi les 1 800 participants, le continent africain et sa diaspora étaient peu représentés. (...) La majorité des participants étant issus de l'Asie, de l'Australie et de l'Amérique du nord. (...) Ce fut l'occasion de présenter pour la première fois deux campagnes internationales : la campagne FRONTXIT présentée par Migreurop et la campagne pour la libre circulation dans l'espace CEDEAO, présentée par l'AME et l'AMDH, associations membres de Loujna Tounkaranké. (...) La prochaine édition du FSMM aura lieu en 2014 pour la première fois dans un pays africain, l'Afrique du sud. (...) En termes de perspectives, nous pouvons déjà retenir : un besoin criant de suivi des recommandations issues de chaque forum, une plus grande implication des diasporas, un désir de convergences entre les dynamiques et politiques migratoires latino-américaines et africaines favorisant la mobilité et le respect des droits des migrants. Et, en prévision du prochain FSMM, une forte mobilisation lors du FSM à Tunis, trait d'union entre Manille et Johannesburg, où les thèmes des migrations et de la libre circulation seront largement présents.

[Lire l'intégralité de l'article](#)